MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 8 octobre 2026,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	*Pouvoirs*
TEURNIER	Jean	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine		x		*Pierrick BABONNEAU*
BABONNEAU	Pierrick	x			
BONNET	Morgane	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
MALTETE	Philippe	x			
SEYEUX	Jean-Michel	x			
PADIOLEAU	Anne		x		*Ophélie BLAIS*
MASSE	Sylvain	x			
LAURENT	Magali	x			
MACE	Sandrine	x			
GABILLEAU	Christelle	x			
BLAIS	Ophélie	x			
LINO	Stéphane		x		
KERVICHE	Julien	x			
LEDENVIC	Eloise	x			
LAMBERT	Evan	x			
GROLLEAU	Joël	x			
KERBIRIOU	Stéphanie			x	
CHATILLON	Davy	x			
GOUIN	Cécile	x			

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation	**02/10/2026**
Secrétaire de séance	**Cécilia KERMARREC**
Début de séance	19h00
Fin de séance	20h30

Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20261008-DEL-081026-007-DE
Date de réception préfecture : 15/10/2026

Numéro	DEL_081026_007_Adhésion contrat groupe CGD	**Adhésion au contrat groupe du CGD**
Nomenclature		

Vu l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;

Vu le Décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la Circulaire N°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'Ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique ;

Vu l'Ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Vu le Décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

Vu l'Accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 8 juillet 2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Donne mandat au Centre De Gestion de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents ;**

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 8 octobre 2026
Pour copie conforme
Le Maire,
Jean TEURNIER

Le secrétaire de séance,
Cécilia KERMARREC

MAIRIE DE LA CHAPELLE HEULIN 44330

MAIRIE DE LA CHAPELLE HEULIN 44330

Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20261008-DEL-081026-007-DE
Date de réception préfecture : 15/10/2026